

Rubrique 1. Identification

Identificateur de produit : DROSER MS 68

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisations identifiées

Huile multifonctionnelle Pour Machine-outil

Données relatives au fournisseur

: TotalEnergies Lubrifiants
562 Avenue du Parc de L'île
92029 Nanterre Cedex FRANCE
Tél: +33 (0)1 41 35 40 00
Fax: +33 (0)1 41 35 84 71
rm.msds-lubs@totalenergies.com

TotalEnergies Marketing Asia-Pacific Middle East Pte. Ltd.
182 Cecil Street
#27-01 Frasers Tower
Singapore 069547
Tel: +65 6879 2200

ms.ap-sds@totalenergies.com

Se référer à la rubrique 16 pour les coordonnées du fournisseur local

Numéro d'appel d'urgence

:
Asie-Pacifique: +65 3158 1074
Middle-East: +44 1235 239671

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange :  Not classified as dangerous according to GHS

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger :  Pas de mention de danger.

Conseils de prudence

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

: Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom des composants	% (p/p)	Identifiants
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	≥75 - ≤90	CAS: 64742-54-7 CE: 265-157-1
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	≥10 - ≤25	CAS: 64742-65-0 CE: 265-169-7
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	≤0.3	CAS: 1213789-63-9 CE: 627-034-4

Informations complémentaires : Huile minérale d'origine pétrolière. Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Rubrique 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

**Effets aigus potentiels sur la santé**

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
sécheresse
gerçure
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés** : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
- Moyens d'extinction inappropriés** : Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

- : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

- : monoxyde de carbone
dioxyde de carbone
Dioxyde de silicium
oxydes d'azote
oxydes de phosphore
oxydes de soufre
Sulfure d'hydrogène
Mercaptans

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

- : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire isolant autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les non-secouristes** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
- Pour les secouristes** : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

- Précautions pour la protection de l'environnement** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Petit déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomée. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
- Grand déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomée. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8).
- Conseils sur l'hygiène professionnelle en général** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités** : Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matières incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle UN

Produit/substance	Valeurs limites d'exposition
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	ACGIH TLV (États-Unis, 7/2023) [Mineral Oil, pure, highly and severely refined] A4. TWA 8 heures: 5 mg/m ³ . Forme: Fraction inhalable.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	ACGIH TLV (États-Unis, 7/2023) [Mineral Oil, pure, highly and severely refined] A4. TWA 8 heures: 5 mg/m ³ . Forme: Fraction inhalable.

Indices d'exposition biologique UN

Aucun index d'exposition connu.

Limites d'exposition professionnelle Hong Kong

Produit/substance	Valeurs limites d'exposition
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Labour Department, OS&H Branch (Hong Kong, 4/2002) [Oil mist, mineral] STEL 15 minutes: 10 mg/m ³ . TWA 8 heures: 5 mg/m ³ .
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Labour Department, OS&H Branch (Hong Kong, 4/2002) [Oil mist, mineral] STEL 15 minutes: 10 mg/m ³ . TWA 8 heures: 5 mg/m ³ .

Indices d'exposition biologique Hong Kong

Aucun index d'exposition connu.

Limites d'exposition professionnelle Inde

Produit/substance	Valeurs limites d'exposition
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Directorate General Factory Advice Service & Labour Institutes, Factories Act (Inde, 4/2001) [oil mist mineral] STEL 15 minutes: 10 mg/m ³ . Forme: mist. TWA 8 heures: 5 mg/m ³ . Forme: mist.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Directorate General Factory Advice Service & Labour Institutes, Factories Act (Inde, 4/2001) [oil mist mineral] STEL 15 minutes: 10 mg/m ³ . Forme: mist. TWA 8 heures: 5 mg/m ³ . Forme: mist.

Indices d'exposition biologique Inde

Aucun index d'exposition connu.

Contrôles techniques appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.



Valeur limite d'exposition conseillée : Fluides d'usinage : USA : NIOSH (REL) TWA 0.5 mg/m³ - France : INRS VME 0.5 mg/m³ Brouillard d'huile minérale : USA : OSHA (PEL) TWA 5 mg/m³, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m³, STEL 10 mg/m³, ACGIH (TLV) TWA 5 mg/m³ (hautement raffinée)

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.
Gants résistants aux hydrocarbures
Caoutchouc fluoré
caoutchouc nitrile
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection corporelle : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Protection respiratoire : ☒ Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation. Si ceci ne suffit pas à maintenir une exposition inférieure à la VLEP, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont à température (20°C / 68°F) et pression (1013 hPa) standard sauf indication contraire

Aspect

État physique : Liquide. [limpide]
Couleur : Jaune.
Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Non disponible.
pH : Non applicable.
Point de fusion/point de congélation : Mesure techniquement impossible
Point d'écoulement : -15°C (5°F)
Point d'ébullition : >316°C (>600.8°F) [EN ISO 3405]
Point d'éclair : Vase ouvert: 240°C (464°F) [ISO 2592]
Taux d'évaporation : Non disponible.



Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Seuil minimal: 0.9% Seuil maximal: 7%
Pression de vapeur	: <0.013 kPa (<0.1 mm Hg) [température ambiante] [ASTM D 5191] Non applicable. [50°C]
Densité de vapeur	: >2 [Air = 1]
Densité relative	: 0.885 [ISO 12185]
Masse volumique	: 0.885 g/cm ³ [15°C] [ISO 12185]
Solubilité(s)	:

Support	Résultat
eau	Non soluble

Miscible à l'eau	: Non.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	: >240°C (>464°F) [ASTM E 659]
Température de décomposition	: Non applicable.
Viscosité	: ☒ Dynamique (température ambiante): Non disponible. Cinématique (température ambiante): Non disponible. Cinématique (40°C (104°F)): 68 mm ² /s (68 cSt) [ISO 3104]
Temps d'écoulement (ISO 2431)	: Non disponible.
<u>Caractéristiques des particules</u>	
Taille des particules moyenne	: Non applicable.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Matières incompatibles	: Oxydants forts



TotalEnergies

DROSER MS 68

n° SDS : 31224

Produits de décomposition dangereux : monoxyde de carbone
dioxyde de carbone
Dioxyde de silicium
oxydes d'azote
oxydes de phosphore
oxydes de soufre
Sulfure d'hydrogène
Mercaptans

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit/substance	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Test
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	>5 mg/l	4 heures	OECD 403 Références croisées
	DL50 Voie cutanée	Lapin	>5000 mg/kg	-	OECD 402 Références croisées
	DL50 Voie orale	Rat - Mâle, Femelle	>5000 mg/kg	-	OECD 401 Références croisées
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	>5 mg/l	4 heures	OECD 403
	DL50 Voie cutanée	Lapin	>5000 mg/kg	-	OECD 402
	DL50 Voie orale	Rat	>5000 mg/kg	-	OECD 420
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat - Mâle	>0.099 mg/l	1 heures	OECD
	DL50 Voie cutanée	Lapin - Mâle, Femelle	>2000 mg/kg	-	OECD 402
	DL50 Voie orale	Rat - Mâle, Femelle	1689 mg/kg	-	OECD 401

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

Produit/substance	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Test
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	-	OECD 405
	Peau - Nécrose visible	Lapin	-	-	OECD 404

Conclusion/Résumé

Peau : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Produit/substance	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	peau	cobaye	Non sensibilisant

**Conclusion/Résumé**

Peau : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Respiratoire : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Produit/substance	Test	Expérience	Résultat
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	OECD 471	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries	Négatif

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Produit/substance	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Négatif	Négatif	Négatif	Rat - Mâle, Femelle	Voie orale	-

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Produit/substance	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Négatif - Voie orale	Lapin - Mâle, Femelle	>30 mg/kg NOAEL	-

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Catégorie 2	orale	tractus gastro-intestinal, système immunitaire, foie

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Danger par aspiration

Nom	Résultat
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Informations sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé



Contact avec les yeux	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure
Ingestion	: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Exposition de courte durée**

Effets potentiels immédiats	: Non disponible.
Effets potentiels différés	: Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats	: Non disponible.
Effets potentiels différés	: Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Produit/substance	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Sub-aigüe LOAEL Voie cutanée	Rat - Mâle, Femelle	12.5 mg/kg	-
	Sub-aigüe NOAEL Voie orale	Rat - Mâle, Femelle	3.25 mg/kg	-

Généralités	: Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.
Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité**Estimations de la toxicité aiguë**

Produit/substance	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	1689	N/A	N/A	N/A	N/A

Autres informations

Non disponible.

Rubrique 12. Informations écologiques

Le fournisseur d'un des composants entrant dans la formulation indique que les données dont il dispose montrent qu'au taux d'utilisation appliqué, aucune classification comme dangereux pour le milieu aquatique n'est requise.

Toxicité

Produit/substance	Résultat	Espèces	Exposition	Test
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Aiguë LL50 >100 mg/l	Algues - <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	72 heures	OECD 201
	Aiguë LL50 >10000 mg/l	Crustacés - <i>Daphnia magna</i>	48 heures	OECD 202
	Chronique NOEL >100 mg/l	Algues - <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	72 heures	OECD 201
	Chronique NOEL 10 mg/l	Crustacés - <i>Daphnia magna</i>	21 jours	-
	Chronique NOEL >1000 mg/l	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	21 jours	-
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Aiguë CE50 >100 mg/l	Algues - <i>Pseudokirchnerella subcapitata</i>	72 heures	OECD 201
	Aiguë CE50 >10000 mg/l	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures	OECD 202
	Chronique NOEL 10 mg/l	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours	OECD 211
	Chronique NOEL >1000 mg/l	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	21 jours	-
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	Aiguë EL50 0.04 mg/l	Algues - <i>Selenastrum capricornutum</i>	72 heures	-
	Aiguë EL50 0.011 mg/l	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures	-
	Aiguë EL50 222.5 mg/l	Micro-organisme	3 heures	-
	Aiguë LL50 0.06 mg/l	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures	-
	Chronique NOEL 0.013 mg/l	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours	-

Persistence et dégradabilité

Produit/substance	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	OECD 301F	31 % - Non facilement - 28 jours	-	Boues activées
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	OECD 301B Biodégradabilité facile - Essai de dégagement de CO ₂	66 % - Facilement - 20 jours	-	-

Produit/substance	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	-	-	Non facilement
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Produit/substance	LogK _{ow}	FBC	Potentiel
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	6.1	-	Élevée

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité dans le sol : Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Il y a peu de pertes par évaporation. Forme une émulsion.

Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	ICAO/IATA
UN/ID No	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

ICAO/IATA

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac
conformément aux
instruments IMO : Non disponible.

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIIC)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Canada	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	: Indéterminé.
Inventaire d'Europe	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon	: Inventaire du Japon (CSCL) : Un composant au moins n'est pas répertorié. Inventaire du Japon (ISHL) : Indéterminé.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire de Corée (KECI)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques de Taiwan	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire de la Thaïlande	: Indéterminé.
Inventaire de Turquie	: Indéterminé.
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Vietnam	: Indéterminé.

Les informations indiquées dans cette section concernent uniquement la conformité du produit chimique avec les inventaires des pays. Les informations utilisées pour confirmer l'état d'inventaire de ce produit peuvent être basées sur des données supplémentaires à la composition chimique indiquée en Section 3. D'autres réglementations peuvent s'appliquer pour les autorisations d'importation ou de mise sur le marché.

Rubrique 16. Autres informations

Historique

Date de révision : 2024/09/23

Date de révision précédente : 2023/04/14

Version : 1.02

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
FBC = Facteur de bioconcentration
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA = Association international du transport aérien
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
N/A = Non disponible
SGG = Groupe de séparation
NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
Non classé.	

Détails supplémentaires sur les fournisseurs du produit

SAUDI TOTAL PETROLEUM PRODUCTS CO. LTD 704, Zahran Business Center Sultan street - Tower A, 7th floor PO Box 4861, Jeddah 21463 K.S.A Tel: +966 12 22 56 300 Fax: +966 12 22 56 311	TotalEnergies Marketing (FIJI) Pte Ltd Rona Street, Walu Bay GPO Box 168 Suva - Fiji Islands Tel: +679 3313 933 Fax: +679 330 2279	TotalEnergies Marketing (Cambodia) Co., Ltd. ANINA Building 6th Floor, No 240, St. 271, B.P600, 12351 Phnom Penh, Cambodia Tel: +855 23 218 630 Fax: +855 23 217 662	TOTAL JORDAN Reem Center, 4th Floor 244 Arar Street, Wadi Saqra P.O. Box 831285, Amman 11183 Jordan Tel: +962 6 500 80 05 Fax: +962 6 500 80 08
TotalEnergies Marketing Lebanon SAL Rue Achrafieh, Imm. Tilal Bloc B, 2ème Etage B.P. 11-3636 Beyrouth - Liban Tel: + 961 1 21 22 50 Fax: + 961 1 21 21 33	TotalEnergies Marketing Middle East FZE Office 3901, 39th Floor, Uborra Commerical Tower, Business Bay, Al Abraj Street, PO Box 14871 Dubai, United Arab Emirates	TotalEnergies Marketing Asia-Pacific Middle East Pte Ltd McGregor Street Lot.19 Sec.8 Level 7, Deloitte Haus PO BOX 1784, Port Moresby, NCD Papua New Guinea Tel: +675 7999 6001	TotalEnergies Marketing India Private Limited 3rd Floor, The Leela Galleria, Andheri - Kuria Road, Andheri (East), Mumbai Maharashtra State, INDIA 400059 Tel: +91 22 6723 2500 Fax: +91 22 6723 2600
TotalEnergies Marketing Pacifique Immeuble Le Centre 30 route de la Baie des Dames, Imm. Le Centre, Ducos BP 717, 98845 Noumea Cedex Tel: +687 27 90 50 Fax: +687 27 29 90	TOTAL PARCO PAKISTAN LTD 10 Tariq Block, New Garden Town Lahore 54700, Pakistan Tel: +92 42 111 709 709 Fax: +92 42 354 683 66	TotalEnergies Marketing Polynésie Fare Ute Papeete Postal address: B.P. 64, 98713 Papeete Tel: +689 40 48 50 50 Fax: +689 40 48 05 03	

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.